

Évry, le 21 novembre 2013

---

## INVITATION PRESSE

### Le téléphone d'alerte « Femmes en très grand danger en Essonne »

---

Lors de leur déplacement à Évreux en mai 2013, Jean-Marc Ayrault, Premier ministre et Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes ont annoncé la généralisation d'un dispositif qui a fait ses preuves pour la protection des femmes victimes de violence : **le téléphone d'alerte pour les femmes en très grand danger**.

Le téléphone d'alerte pour les femmes en très grand danger est l'une des réponses à cette problématique. Ce téléphone, doté d'un système d'appel direct, permet à des femmes victimes de violences d'être rapidement secourues dans un temps très court, moins de 10 minutes, grâce à une plate-forme de régulation chargée d'évaluer le danger, et de mobiliser immédiatement les secours.

La Préfecture de l'Essonne a décidé de le mettre en place immédiatement en collaboration avec le Tribunal de Grande Instance d'Évry, le Conseil général de l'Essonne et le Conseil régional d'Île-de-France, avant sa généralisation à l'ensemble du territoire.

Dans ce cadre, une convention sera signée en préfecture (salle Jean Moulin) :

**le lundi 25 novembre 2013 à 16h00**

#### **Déroulé de cette conférence de presse :**

- **Accueil :** M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de l'Essonne  
M. Jérôme GUEDJ, Président du Conseil général de l'Essonne  
Mme Laure LE CHATELLIER, Conseillère régionale d'Île-de-France
- **Présentation du dispositif :** M. Éric LALLEMENT, Procureur de la République
- **Présentation technique du dispositif :**
  - Stéphane COURTIGNON, société Orange, Direction régionale Île-de-France Sud et Est, Directeur des relations avec les collectivités locales sur l'Essonne
  - Pascal PARIS, société Mondial Assistance, Responsable des marchés télécoms, Direction Commerciale France.
  - Fatna HAMLIL, Directrice de l'association MEDIAVIP 91
- **Intervention des financeurs :**
  - Laure LE CHATELLIER, Conseillère régionale, Vice-présidente de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap,
  - Maud OLIVIER, Députée, Conseillère générale chargée de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité Conseil général 91
  - Seymour MORSY, Préfet délégué pour l'égalité des chances
- **Signature de la convention**
- **Remise des téléphones**
- **Échanges avec la presse**
- **Clôture :** M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de l'Essonne

**Merci de vous accréditer auprès du Bureau de la communication interministérielle de la préfecture (01 69 91 90 54)**

#### **Contacts presse Préfecture :**

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :  
. 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr](mailto:nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr)
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :  
. 01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel [marie-jose.dache@essonne.gouv.fr](mailto:marie-jose.dache@essonne.gouv.fr)